

La France s'apprêterait à « restituer » à l'Algérie les fonds prétendument volés à l'Algérie...

écrit par Juvénal de Lyon | 12 avril 2025





Drapeaux de la France et de l'Algérie

Les autocrates algériens, osent tout ! Pour se racheter une bonne conscience, ils osent demander la restitution des biens volés au peuple algérien par leurs prédécesseurs et ipso-facto se rendre insoupçonnables de telles rapines de leur propres faits et actes ! Ces visages pâles vont devenir tout blancs par ce jeu de bonneteau !

Ils ne manquent pas de souffle...

Juvénal de Lyon

L'Algérie et la France semblent se rapprocher d'un accord majeur concernant la restitution des fonds détournés pendant le régime de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika. Un sujet qui a alimenté des tensions diplomatiques ces dernières années.

La crise diplomatique qui a secoué les relations entre la France et l'Algérie semble enfin sur le point de se résoudre. Cette réconciliation, qui a pris forme après des mois de tensions, a été amorcée par une visite du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, en Algérie.

Lors de la visite du ministre français des Affaires

étrangères, Jean-Noël Barrot, le 7 à Alger, deux annonces notables ont été faites, renforçant les espoirs de l'Algérie quant à la coopération judiciaire entre les deux pays.

Une reprise de la coopération judiciaire

Selon [El Watan](#), la question des fonds détournés, souvent désignée sous le terme « biens mal acquis », est au cœur des discussions entre l'Algérie et la France. Après une période marquée par une crise diplomatique, les deux nations ont exprimé leur volonté de relancer la coopération judiciaire.

Jean-Noël Barrot a révélé que son collègue français, Gérald Darmanin, devrait prochainement se rendre en Algérie pour discuter des modalités pratiques de cette collaboration.

L'une des décisions les plus attendues concerne la création d'un lien direct avec le Parquet financier français. Cet engagement pourrait marquer **une avancée significative dans le traitement des demandes de restitution de fonds illégalement transférés à l'étranger**. Cependant, les détails exacts de cet accord n'ont pas encore été précisés.

L'Algérie a dénoncé l'inaction de la France

Malgré l'enthousiasme suscité par ces annonces, l'Algérie reste sceptique quant à l'efficacité de la coopération française. Le gouvernement algérien a, par le passé, dénoncé l'inaction de la France sur ce dossier. En mars dernier, Alger a fait état de son mécontentement face à [la décision de la justice française de ne pas extradier l'ex-ministre Abdesslem Bouchoureb](#), condamné pour des affaires de corruption. Cette absence de coopération est considérée par les autorités algériennes comme un obstacle majeur à la

récupération des fonds détournés.

Le gouvernement algérien a également souligné qu'il avait introduit 25 commissions rogatoires pour récupérer les biens transférés illégalement, mais que la France n'avait pas réagi de manière satisfaisante à ces demandes. Cette situation contraste avec la coopération plus fluide de certains autres pays européens, qui ont montré plus de réactivité dans ce domaine.

Vers une solution concrète ?

L'Algérie a déjà entrepris des démarches similaires auprès d'autres pays européens dans l'objectif de récupérer les fonds volés. Des demandes d'entraide judiciaire ont été adressées à plus de 30 nations, mais la France reste un acteur clé dans cette restitution. Les discussions actuelles entre Alger et Paris pourraient donc déterminer l'avenir de ce dossier.

Les autorités algériennes insistent sur l'urgence de la situation. Le pays cherche à récupérer les richesses détournées pendant la présidence de Bouteflika, une époque marquée par la corruption systématique et les malversations. En attendant la concrétisation des discussions, l'Algérie espère que la coopération franco-algérienne prendra un tournant décisif.

Source

: <https://observalgerie.com/2025/04/09/politique/la-france-prete-a-restituer-les-fonds-voles-a-lalgerie/>

NB : Les satrapes actuellement au pouvoir se sont-ils exemptés des négociations ouvertes sur les « biens mal-acquis »; indéboullonnables, donc insoupçonnables ?

Juvénal de Lyon

Liberté pour Boualem

Sansal